

Réf: Dossier 363806

Avis de constitution

SOCIETE « LA NOUVELLE VISION DE LA TECHNOLOGIE ET DE
BATIMENT » en abrégé « N.V.T BAT »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY CITE DES
CADRES, Lot 99, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/11/2024 , et enregistrés au CEPICI le 14/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA NOUVELLE VISION DE LA
TECHNOLOGIE ET DE BATIMENT » en abrégé « N.V.T BAT »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et dans tous pays étrangers :

- TOUS TRAVAUX BTP
- ETUDES TECHNIQUES ET INFORMATIQUES
- SECURITE ELECTRONIQUE
- COMMERCE DE DIVERS MATERIAUX

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

-l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

-la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

-la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

-et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY CITE DES CADRES, Lot 99, Ilot 00

Dirigeant(s) M KONE LACINA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-12493 du 19/12/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°74285/GTCA/RC/2024 du 19/12/2024

